



ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

« Naturopathie Animale appliquée aux carnivores domestiques »

Public :

Tout public

Prérequis :

Aucun

Durée de formation :

61 heures
9 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06.10.92.84.88 ou par email :
aurorenaturopathieanimale@gmx.fr

Objectifs :

Maîtriser les fondements de la naturopathie animale

Moyen et modalité :

FOAD

Alternance de théorie et de cas pratiques

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.





ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Moyens Techniques :

Sessions en ligne synchrones et asynchrones

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Validation des acquis par écrit à la fin de chaque module

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à Aurore Naturopathie Animale sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :





ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

AGEFIPH

Isabelle GRUYELLE
04 74 94 20 21
rhf-ara@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 03
Château de Bellevue
Rue Aristide Briand
03400 Yzeure
04 70 34 15 25
Antenne de Montluçon
11 rue Desaix
03100 Montluçon
04 70 34 15 00
Antenne de Vichy
71 allée des Ailes
03200 Vichy
04 70 34 15 50
picherit.l@cg03.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

1490 €

Contact :

PIQUEREY Aurore
aurorenaturopathieanimale@gmx.fr
06.10.92.84.88

Document actualisé le 14/02/2023

Aurore Naturopathie Animale 5 Impasse des petits Nauds, 03300 - Molles – Siret : 88203747600018 –
Enregistré sous le n°84030386703 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes – Cet enregistrement ne
vaut pas agrément de l'État. – Naf : 9609Z – TVA : FR67882037476 – Tel : 06.10.92.84.88 –
Email : aurorenaturopathieanimale@gmx.fr –
Site internet : <https://www.aurorenaturopathieanimale.com/>





ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

QUELQUES CHIFFRES:

[promotions] promotions	Taux de satisfaction : [en%]	Taux d'admis : [en%]	Taux d'insertion à 6 mois : [en%]	Taux d'insertion à 2 ans : [en%]
----------------------------	---------------------------------	-------------------------	--------------------------------------	----------------------------------

« Naturopathie Animalière appliquée aux carnivores domestiques »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : LA NATUROPATHIE BIENVEILLANTE POUR LES CARNIVORES DOMESTIQUES

Durée : 23 heures

Objectif : Optimiser naturellement l'état de santé d'un carnivore domestiques

Chapitre 1 : Présentation de la formation

Chapitre 2 : La naturopathie bienveillante appliquée aux carnivores domestiques

Chapitre 3 : Anatomie simplifiée interne du chat et du chien

Chapitre 4 : La place de l'humain dans la pathologie animale

Chapitre 5 : Alimentation naturelle des carnivores domestiques

Chapitre 6 : Drainer et détoxiquer

Chapitre 7 : Gestion naturelle du parasitisme chez les carnivores domestiques

Chapitre 8 : Evaluation de l'état de santé d'un carnivore domestique

...

Évaluation Module 1

MODULE 2 : LES PRINCIPAUX AUXILIAIRES EN NATUROPATHIE ANIMALE

Durée : 16 heures

Objectif : Utiliser en toute sécurité 7 auxiliaires de soins pour améliorer l'état de santé d'un carnivore domestique

Chapitre 1 : Les pro-biotiques : micro organismes efficaces - EMA

Chapitre 2 : Le nigari

Chapitre 3 : L'argile verte

Document actualisé le 14/02/2023

Aurore Naturopathie Animale 5 Impasse des petits Nauds, 03300 - Molles - Siret : 88203747600018 - Enregistré sous le n°84030386703 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. - Naf : 9609Z - TVA : FR67882037476 - Tel : 06.10.92.84.88 - Email : aurorenaturopathieanimale@gmx.fr - Site internet : <https://www.aurorenaturopathieanimale.com/>





ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Chapitre 4 : L'extrait de pépins de pamplemousse

Chapitre 5 : Le charbon actif

Chapitre 6 : L'aromathérapie

Chapitre 7 : L'oligothérapie

Chapitre 8 : La terre de Diatomée

...

Évaluation Module 2

MODULE 3 : PATHOLOGIES ET PROGRAMME DE SOIN NATURELS

Durée : 19h

Objectif : Soulager efficacement quinze pathologies animales

Chapitre 1 : L'arthrose

Chapitre 2 : Les pathologies de la peau

Chapitre 3 : Les maladies véhiculées par les tiques

Chapitre 4 : Les maladies digestives

Chapitre 5 : Les maladies félines

Chapitre 6 : L'insuffisance rénales chroniques

Chapitre 7 : Les cancers - les tumeurs

Chapitre 8 : La sélection génétique

Chapitre 9 : Aider un animal avec l'adhésion de son gardien

...

Évaluation Module 3

Cours particuliers en visioconférence synchrone : 3h





ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

CV du formateur



Aurore PIQUEREY

NATUROPATHIE SPÉCIALISÉE POUR ANIMAUX

EXPÉRIENCES

- Conseillère et praticienne en santé animale naturelle spécialisée pour chats, chiens, chevaux.
- Formatrice en Fleurs de Bach
- Formatrice en naturopathie animalière
- Formatrice en lithothérapie

LA SANTÉ DURABLE PASSE PAR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

FORMATRICE INDÉPENDANTE EN NATUROPATHIE ANIMALE

📍 5 Impasse des Petits Nauds, 03300 MOLLES

☎ 06 10 92 84 88

✉ aurorenaturopathieanimale@gmx.fr

FORMATIONS

Auparavant : directrice de Centres de loisirs pour mineurs et formatrice de stagiaires BAFA.

De 2013 à aujourd'hui

- Travail des chevaux - Andy Booth
- Fleurs de Bach - Mathilde Juan
- Aromathérapie - Anne Julie Yonnet
- EFT - Nathalie Soler
- Lithothérapie - Daniel Faure
- Micro organisme efficace - Bertrand Grevet
- Message animal - Emmanta Deaubonne
- Feng Shui N1 - Ghislaine Faure
- Entraînée Pour Réussir - David Laroche
- Les Simples - Bernard Henri Pothier
- Gestion de pâture - Equiflor
- Communication digitale - Manon Delisse
- Clair Ressenti - Ecole Oviloroï
- Réussite Digitale - Max Piccinini en cours
- Aromathérapie - perfectionnent depuis mars 2023 : DoTerra - en cours
- Fondamentaux équins niveau 2 : Dr Eric Ancelet en avril 2023
- Business Max : Max Piccinini en juin 2023

COMPÉTENCES

- Accompagnement des pathologies dégénératives
- Nutrition équine et des carnivores domestiques
- Conseillère en Fleurs de Bach
- Harmonisation des relations humains-animaux
- Aide aux problèmes d'ordre comportementaux
- Formatrice en naturopathie animalière

Document actualisé le 14/02/2023

Aurore Naturopathie Animale 5 Impasse des petits Nauds, 03300 - Molles - Siret : 88203747600018 - Enregistré sous le n°84030386703 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. - Naf : 9609Z - TVA : FR67882037476 - Tel : 06.10.92.84.88 - Email : aurorenaturopathieanimale@gmx.fr - Site internet : <https://www.aurorenaturopathieanimale.com/>





ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de Aurore Naturopathie Animale en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, Aurore Naturopathie Animale a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de Aurore Naturopathie Animale, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.





ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « Aurore Naturopathie Animale » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « Aurore Naturopathie Animale » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « Aurore Naturopathie Animale », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « Aurore Naturopathie Animale ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « Aurore Naturopathie Animale » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « Aurore Naturopathie Animale » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « Aurore Naturopathie Animale », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « Aurore Naturopathie Animale » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « Aurore Naturopathie Animale » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation





ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « Aurore Naturopathie Animale » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « Aurore Naturopathie Animale ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« Aurore Naturopathie Animale », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « Aurore Naturopathie Animale » au Client. « Aurore Naturopathie Animale » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « Aurore Naturopathie Animale » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « Aurore Naturopathie Animale » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.





ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « Aurore Naturopathie Animale »

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « Aurore Naturopathie Animale » ou par voie électronique à : « Aurore Naturopathie Animale ». En particulier, « Aurore Naturopathie Animale » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « Aurore Naturopathie Animale » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Cusset sera seul compétent pour régler le litige.





ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE



A QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME ?

Aux professionnels du monde animal qui souhaitent ajouter une spécialité à sa prestation de service

Aux personnes qui souhaitent se former à un métier - passion épanouissant et rémunérateur

Aux demandeurs d'emploi qui cherchent une formation en lien avec les animaux

RENSEIGNEMENTS

06.10.92.84.88



www.aurorenaturopathieanimale.com



FORMATION PROFESSIONNELLE

NATUROPATHE ANIMALIER

CURSUS CARNIVORES DOMESTIQUES



APPRENEZ LES MÉCANISMES DE LA BONNE SANTÉ ET LES BASES DE LA NATUROPATHIE POUR AMÉLIORER LE CONFORT ET LA LONGÉVITÉ DES CARNIVORES DOMESTIQUES



FORMATION 100% À DISTANCE - E-LEARNING AVEC INCLUS 3 HEURES DE COURS PARTICULIER EN VISIOCONFÉRENCE



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR FACILITER VOS APPRENTISSAGES ET VOTRE RÉUSSITE



MODULE 1 - LA NATUROPATHIE BIENVEILLANTE APPLIQUÉE AUX ANIMAUX

1. LES 5 PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA NATUROPATHIE
2. ANATOMIE INTERNE CHEZ LES CARNIVORES DOMESTIQUES
3. LA PLACE DE L'HUMAIN DANS LA PATHOLOGIE ANIMALE
4. L'ALIMENTATION CHEZ LES CARNIVORES DOMESTIQUES
5. DRAINER ET DÉTOXIFIER UN ORGANISME AFFAIBLI, RÔLE ET FONCTION FOIE ET REINS
6. HYGIÈNE INTESTINALE ET DÉPARASITAGE
7. ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ D'UN ANIMAL

MODULE 2 - LES PRINCIPAUX AUXILIAIRES NATURELS

1. LES MICRO-ORGANISMES EFFICACES
2. NIGARI
3. ARGILE VERTE
4. L'EXTRAIT DE PÉPINS DE PAMPLEMOUSSE
5. LES EXTRAITS DE PLANTES STANDARDISÉS
6. LE CHARBON ACTIF
7. AROMATHÉRAPIE
8. L'OLIGOTHÉRAPIE
9. LA TERRE DE DIATOMÉE

MODULE 3 - PATHOLOGIES

1. SOULAGER L'ARTHROSE
2. DERMATOLOGIE
3. MALADIES VÉHICULÉES PAR LES TIQUES
4. MALADIES DIGESTIVES CHIENS ET CHATS
5. MALADIES FÉLINES
6. L'IRC OU INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE
7. CANCERS ET TUMEURS
8. SÉLECTION GÉNÉTIQUE
9. AIDER UN ANIMAL AVEC L'ADHÉSION DE SON GARDIEN

LA FORMATION

Je suis Aurore PIQUEREY, naturopathe spécialisée pour animaux, formatrice en naturopathie animale appliquée et fondatrice de la marque et de l'école Aurore Naturopathie Animale. Actuellement, je suis la gardienne de 5 carnivores domestiques, plus ceux que j'héberge en famille d'accueil temporairement.

Mon souhait le plus cher est de contribuer à améliorer la santé et la longévité des animaux qui ne cessent de se dégrader depuis plus de 20 ans. Pour cela, je transmets ici, au sein du cursus Carnivores Domestiques, la totalité de mes connaissances acquises durant mon parcours de formation, de mes recherches, les retours de mes clients et des expériences que j'ai effectuées moi-même ou auxquelles j'ai pu assister.



Depuis 2014, je ne cesse de me former et de m'informer, afin de vous faire gagner du temps et ainsi trouver rapidement comment accompagner efficacement un animal vers le mieux-être tout en rendant l'humain acteur de la santé de son animal.

Cette formation est élaborée dans la conscience de vous permettre de comprendre que la pathologie n'est pas une fatalité, mais une combinaison de facteurs déséquilibrants qui favorise l'apparition de la maladie. Dès lors que vous comprenez les mécanismes de la maladie, il devient simple de l'éviter en mettant en place "la mécanique de la bonne santé".

L'école Aurore Naturopathie Animale® est un organisme de formation déclaré et une marque déposée.

Document actualisé le 14/02/2023

Aurore Naturopathie Animale 5 Impasse des petits Nauds, 03300 - Molles - Siret : 88203747600018 - Enregistré sous le n°84030386703 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. - Naf : 9609Z - TVA : FR67882037476 - Tel : 06.10.92.84.88 - Email : aurorenaturopathieanimale@gmx.fr - Site internet : <https://www.aurorenaturopathieanimale.com/>

